Agent de gardiennage - base

Un métier d'avenir !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Protégez des lieux privés, des biens ou des personnes, prévenez les actes de malveillance selon les règlementations de sécurité avec l'autorisation du Ministère de l'Intérieur, filtrez les personnes et contrôlez l'accès aux lieux et évènements privés... Devenez Agent de Gardiennage !

PROGRAMME :
- Étude de la réglementation relative au gardiennage (24h)
- Droits fondamentaux et autres compétences et obligations (8h)
- Organisation du secteur (4h)

Examens au Bosa/Selor :

En cas d'échec aux examens, l'inscription à la 2ème session sera de 100€.

- Secourisme d'entreprise (18h)
- Aptitudes de communication (12h)
- Formation sociétale et culturelle (12h)
- Approche des conflits (12h)
- Rapports sociaux et conventions collectives (4h)
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8h)
- Réaction adaptée en cas de situation de crise (8h)
- Observation, évaluation des risques et rapport (12h)
- Pratique des méthodes et techniques de gardiennage (8h)
- Techniques d'esquive (12h)

Examens à la fin de chaque module de cours, à l'efp

METHODE PEDAGOGIQUE :
Il s'agit d'une formation qui allie à la fois les cours théoriques et pratiques.
L'ensemble des cours est dispensé par des professionnels actifs dans la profession, proches des besoins et des réalités du terrain.
L'**efp** est reconnu et agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis le 31/12/2007.

INSCRIPTION :

- S'inscrire à une **séance d'information (le mardi à 10h00)** : complétez le formulaire avec vos coordonnées complètes : https://app.smartsheet.com/b/form/e73b1b51fc364fd5bdabf820654d5bea
- Le jour de la séance d'information, vous munir d'une copie (recto/verso) de votre **carte d'identité ET de votre extrait de casier judiciaire** (*voir conditions légales*)
- S'inscrire et payer votre **test psychotechnique** (250€)
- **Inscription à la formation de base APRES** (et seulement APRES) **la réussite du test psychotechnique ET le payement complet** de la formation (1.590€).

Note : pas de séance d'information entre le 23/07 et le 11/08/2025, ni entre le 15/12 et le 05/01 de chaque année.
Pas de test psychotechnique entre le 16/07 et le 31/07, NI entre le 15/08 et le 31/08/2025. (Bosa/Selo fermé).

objectif

L'objectif central de cette formation est d'apporter au futur agent de gardiennage la connaissance et le savoir-faire nécessaires afin d'exercer son métier de manière optimale.

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne sensible au domaine de la sécurité et de la prévention.

PRÉREQUIS :
Réussir le test psychotechnique;
Bonne maîtrise de la langue française (oral et écrit);
Bonne condition physique.

DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de compétence générale Agent de gardiennage + Certificat de Secourisme industriel

Prix: 1590 € (+ 250 € Test)

Durée: 142h00

Dates:
• BA06 : Cours en journée - du 30/09/2026 au 12/12/2026
• BA07 : Cours en journée - (horaire en attente)
Il y a 7 sessions par an, dont 1 en horaire décalé.
Intéressé ?
Inscrivez-vous pour assister à une séance d'information gratuite,
ici: https://app.smartsheet.com/b/form/e73b1b51fc364fd5bdabf820654d5bea

Horaire :
MODULE JOUR : 3 jours par semaine + le samedi de 8h00 à 17h00
5 à 6 modules par an
ou
MODULE DECALE (*) : après-midi de 14h00 à 21h30 ou soirs de 17h00 à 21h30 + les samedis de 8h00 à 17h00
1 module par an

Important : l'horaire est donné à titre informatif et est susceptible d'être modifié pour raisons impérieuses ou suivant les disponibilités de nos formateurs.

Places: Min. 15 - Max. 20

CONDITIONS D'ADMISSION

Assister **OBLIGATOIREMENT** à une séance d'information, s'inscrire au 02/370.86.26 ou en complétant le formulaire suivant en ligne : https://app.smartsheet.com/b/form/e73b1b51fc364fd5bdabf820654d5bea

DOCUMENTS A FOURNIR à la séance d'information :
- Votre extrait de casier judiciaire (original), daté de moins de 6 mois au 1er jour de cours.
- Copie recto/verso de votre carte d'identité.

CONDITIONS LEGALES :
- Être âgé(e) de 18 ans;
- Être ressortissant(e) d'un état membre de l'espace économique européen ou de la Confédération Suisse et avoir sa résidence principale dans un état membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse;
- Être en possession de sa carte d'identité;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge (modèle visé à l'article 596, 1er alinéa du code d'instruction criminelle) datant de maximum 6 mois stipulant l'activité de gardiennage;
- Réussite du test psychotechnique;
- Signer un règlement d'ordre intérieur.

PAIEMENT :
Le coût de la formation est à payer à l'inscription.
Aucune réduction possible sur cette formation !
L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.

ATTENTION : *tout manquement à se comporter selon les règles de bonne éducation, tant à l'égard des formateurs, du personnel de l'efp ou de tout autre apprenant à l'efp ou, s'il est constaté durant la formation, qu'un candidat ne satisfait pas aux conditions imposées par l'A.R. du 23/05/2018, entrainera la fin de la poursuite de la formation, sans aucune possibilité de remboursement, même partiel.*